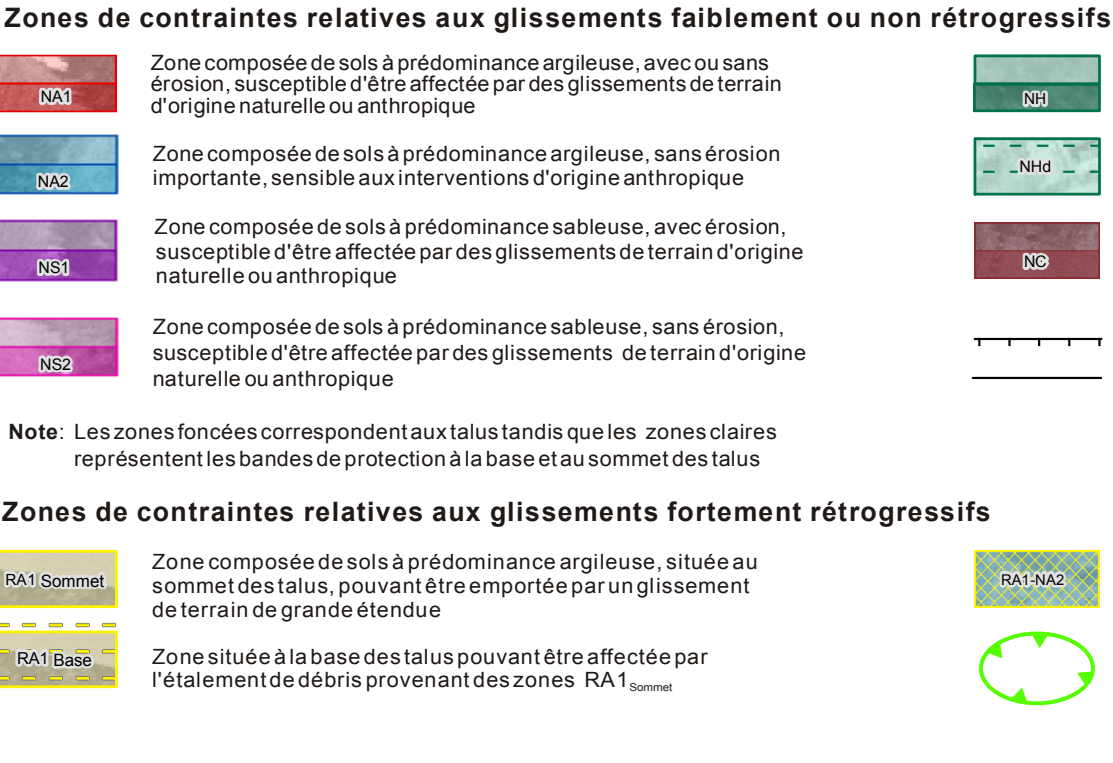
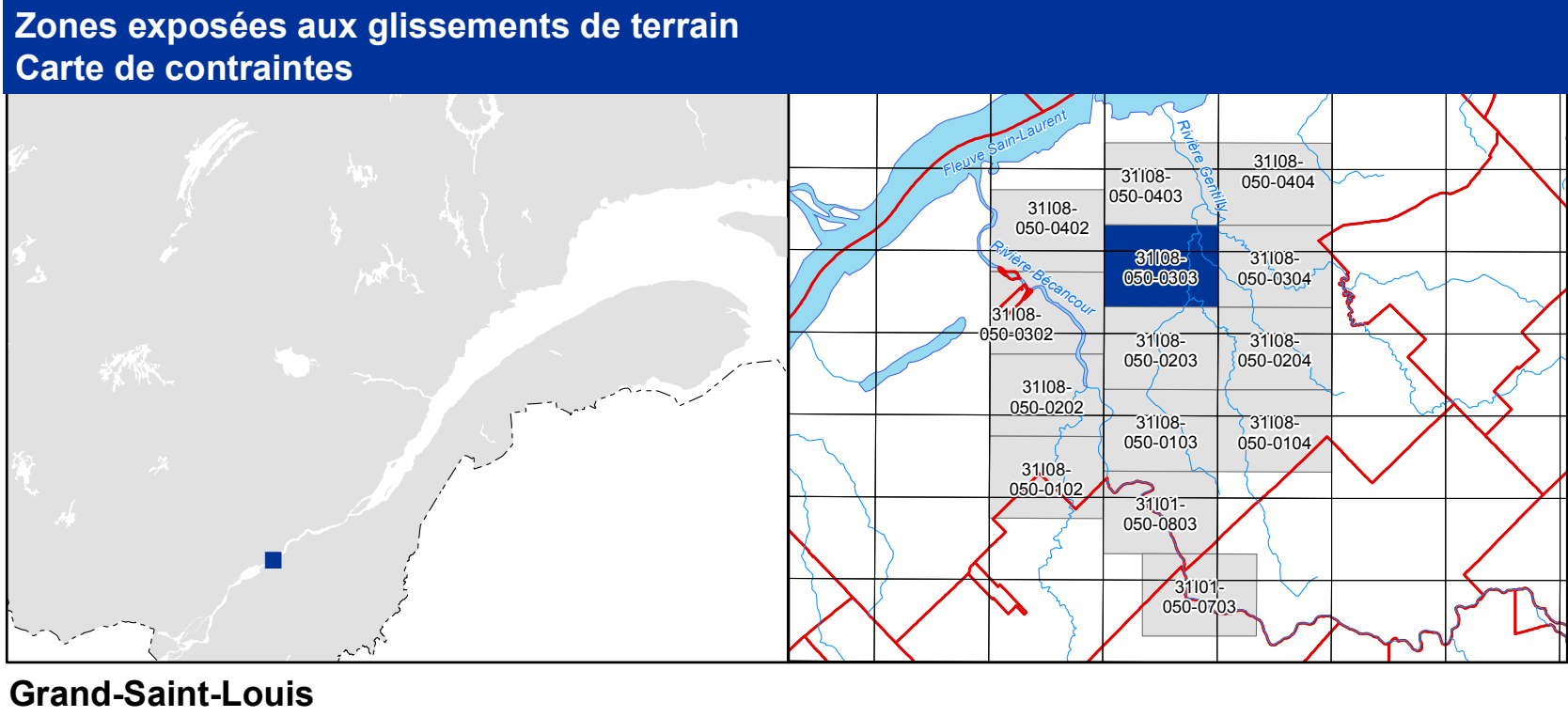
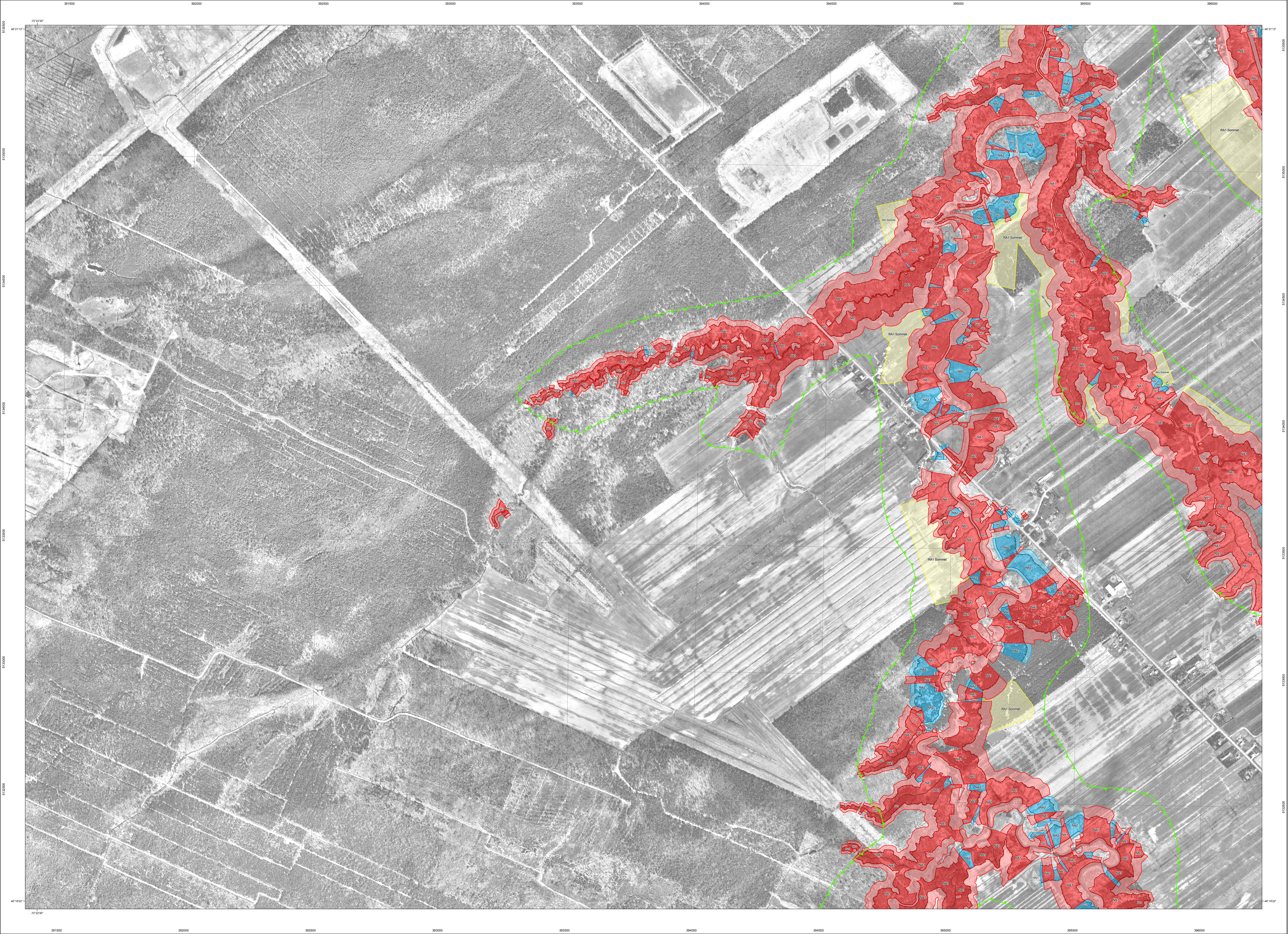




Avis à l'utilisateur

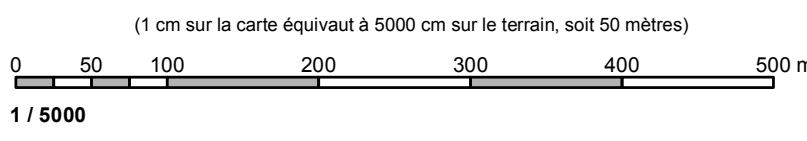
Cette carte a pour but de localiser les parties de territoire où doivent s'appliquer les normes relatives aux glissements de terrain prescrites par le gouvernement du Québec. La carte est accompagnée d'un guide qui explique son utilisation ainsi que l'application du cadre normatif selon chacune des zones.

Les zones ont été délimitées en fonction des conditions existantes lors de la cartographie, et leur degré de précision est tributaire de celui des données de base et de l'échelle utilisées. Quant au cadre normatif, il a été élaboré principalement en fonction du type de glissement appréhendé et de l'intervention ou de l'utilisation projetée.

Le fait qu'un site soit situé à l'intérieur d'une zone ne signifie pas qu'un glissement de terrain surviendra inévitablement sur ce site, mais cela indique plutôt qu'il présente un ensemble de caractéristiques le prédisposant à divers degrés à un tel événement. Réciproquement, un site localisé à l'extérieur des limites des zones n'indique pas nécessairement qu'il ne sera jamais touché par un glissement de terrain, mais plutôt que la probabilité qu'il le soit est extrêmement faible.

Métadonnées

Surface de référence géodésique : Ellipsoïde GRS 80
Système de référence géodésique : NAD 83 compatible avec le système mondial WGS 84
Projection cartographique : Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°. Système de coordonnées planes du Québec (EQCRD), fuseau 8
Longitude d'origine (méridien central) : 73°30' ouest
Latitude d'origine (équateur) : 0°
Coordonnées d'origine : X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre
Facteur d'échelle : 0,9999



Sources

Données
Zone de contraintes relatives aux glissements faiblement ou non rétrogressifs : Ministère des Transports du Québec, 2008
Zone de contraintes relatives aux glissements fortement rétrogressifs : Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune du Québec, 1988
Hypsomètre de référence par relevé lidar aéroporté : Ministère des Transports du Québec, 2 décembre 2009
Hypsomètre de référence par restitution de photographies aériennes à l'échelle de 1:15 000 : Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune du Québec, 8 mai 2004
Orthophotographies numériques : Gouvernement du Québec, 30 avril 2010

Réalisation

Production : Ministère des Transports du Québec
Direction du laboratoire des chaussées
Service de la géotechnique et de la géologie
Version 1.1 (juin 2011)

© Gouvernement du Québec
Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2^e trimestre 2011